Chèque énergie : la plateforme pour réclamer l'aide est désormais ouverte



Les chèques énergie sont envoyés automatiquement aux bénéficiaires identifiés. Si vous remplissez les critères d'éligibilité mais que vous ne faites pas partie des foyers identifiés, vous pouvez demander cette aide financière sur une plateforme dédiée. Selon <u>Service-Public.fr</u>, ce portail est désormais ouvert jusqu'au 28 février 2026.

Le chèque énergie est une aide financière destinée aux personnes ayant des revenus modestes, pour le paiement de leurs dépenses d'énergie. Les <u>modalités d'identification des foyers bénéficiaires ont évolué en 2025</u>; cette identification est effectuée à présent par le croisement des informations suivantes :

- des données fiscales, parmi lesquelles le revenu fiscal de référence et le nombre de personnes rattachées au foyer fiscal du titulaire du contrat de fourniture d'électricité ;
- le numéro de point de livraison d'électricité du logement.



Les foyers identifiés comme éligibles en sont informés par courriel ou SMS durant le mois d'octobre. Les chèques leur sont ensuite automatiquement envoyés, sans qu'ils aient de démarche à effectuer, durant le mois de novembre.

Vous pensez remplir les conditions d'éligibilité du chèque énergie mais vous ne faites pas partie des foyers bénéficiaires identifiés ?

Vous pouvez retrouver les critères à remplir pour bénéficier du dispositif sur <u>la fiche pratique consacrée</u> <u>au chèque énergie</u>. Par ailleurs, vous pouvez utiliser le <u>simulateur d'éligibilité du chèque énergie</u>.

Si vous constatez que vous remplissez les critères d'éligibilité mais que vous ne faites pas partie des foyers bénéficiaires identifiés, vous pouvez réclamer l'aide à compter du 15 octobre sur une plateforme dédiée accessible <u>sur le site du chèque énergie</u>. Pour accéder à ce portail, vous devez vous connecter via France Connect ou via le compte personnel que vous avez créé sur le site du chèque énergie. Cette plateforme sera disponible jusqu'au 28 février 2026.

Si vous effectuez votre demande (sur la plateforme ou par courrier postal) d'ici le début du mois de novembre et qu'elle est approuvée, votre chèque énergie fera partie des envois effectués par le dispositif à compter du 19 novembre 2025. Pour les demandes postérieures, les chèques énergie seront envoyés ensuite au fur et à mesure. En règle générale, si votre demande est approuvée et que vous avez opté pour un chèque au format papier, vous recevez celui-ci dans le courant du mois qui suit l'approbation de votre demande.

L.G.

Cabrières d'Avignon : top départ pour le chantier de centrale photovoltaïque



Ecrit par le 5 décembre 2025



Ce jeudi 28 août, la municipalité de <u>Cabrières d'Avignon</u> a inauguré le chantier de la future centrale photovoltaïque, qui prendra place au lieu-dit 'Le Grand Geas', aux côtés de représentants du <u>Parc naturel régional du Luberon</u>, mais aussi de l'entreprise buccorhôdanienne <u>Tenergie</u>, qui conduit le projet.

De nombreux Cabriérois, mais aussi des élus de communes voisines se sont réunis ce jeudi autour des élus de Cabrières d'Avignon, près de l'école du village, pour lancer le chantier de la future centrale photovoltaïque. Aussi représentés lors de cette inauguration : la <u>sous-préfecture d'Apt</u>, le <u>SCoT Cavaillon – Coustellet – Isle-sur-la-Sorgue</u>, le Parc naturel régional du Luberon, qui a assisté la commune sur les différentes phases du projet, et l'entreprise française indépendante Tenergie, a qui a été confié le projet.

Après près de 5 ans de travail pour ce projet, que <u>Delphine Cresp</u>, maire de la commune, avait présenté lors des dernières élections municipales, la centrale photovoltaïque de Cabrières d'Avignon va enfin voir le jour avec une installation complète des panneaux d'ici la fin de l'année et une mise en service en



février prochain. « Ce ruban coupé marque le début d'une nouvelle ère tournée vers un avenir plus durable afin d'adapter notre territoire aux enjeux d'aujourd'hui et de demain », a déclaré la maire.

Une énergie décarbonée pour la commune

Cette centrale photovoltaïque sera composée de 6 500 panneaux, installés sur 3,8ha, qui permettront une puissance maximale de 5MWc, soit l'équivalent des besoins de 3 000 foyers. Elle sera installée à l'abris des regards sur un terrain en friche au lieu-dit 'Le Grand Geas', où est installée la piste de stock-car.

Delphine Cresp

La future centrale, qui permettra d'alimenter un périmètre de 20km, représentera une offre d'autoconsommation collective qui sera proposée non seulement aux habitants de la commune, mais aussi aux entreprises du territoire afin de baisser leur consommation. Les habitants pourront aussi s'offrir à un financement participatif avec un taux d'intérêt proche de 7%. « Ce projet permettra une économie d'énergie significative sur la facture », a affirmé <u>Stéphane Michaut</u>, Directeur Développement Grands Projet pour Tenergie. De plus, la commune percevra un loyer proche de 110 000€ chaque année grâce à ce projet, soit environ 7% de ses dépenses annuelles.





La centrale photovoltaïque s'étalera sur 3,8ha. ©Tenergie / Elmy

Un projet local et environnemental

Ce projet est le fruit d'une collaboration étroite entre la commune de Cabrières d'Avignon, Tenergie, le Parc naturel régional du Luberon, ainsi que d'autres acteurs locaux. Un travail commun qui, bien qu'il ait été fastidieux, est sur le point de voir le jour et représente « un projet exemplaire » selon <u>Eric Pierrat</u>, sous-préfet d'Apt.

« Il nous faut viser l'autonomie énergétique d'ici 2040. C'est une ambition de la <u>Charte du Parc du Luberon</u> que nous réaliserons tous ensemble. »

Noëlle Trinquier, vice-président du Parc et conseillère départementale

Si la future centrale photovoltaïque présente des atouts environnementaux, avec la production d'une énergie décarbonée, son chantier, lui aussi, se fera dans le respect de la nature. La pose des panneaux ne débutera qu'à la fin du mois d'octobre, afin d'attendre le terme de la période de nidification. Aussi, seront



créées des marres pour le crapaud calamite, une espèce protégée car menacée, mais aussi des petits tas de bois pour les reptiles, afin que le site soit recolonisé après la fin du chantier. « Je tiens à remercier les Cabriérois qui nous ont fait confiance en nous donnant les clés nous permettant d'en arriver là aujourd'hui, a conclut Delphine Cresp. Ce projet, c'est grâce à vous qu'il se réalise. Nous pouvons tous en être très fiers. »



Une partie du site en friche (une ancienne carrière) sur lequel sera installée la centrale photovoltaïque. ©Vanessa Arnal-Laugier / L'Echo du Mardi

Des panneaux solaires sur la véloroute ViaRhôna

La recherche de surfaces disponibles pour l'installation de panneaux photovoltaïques, sans



impacter les milieux naturels est un vrai défi. Du côté de Caderousse (Vaucluse), la Compagnie Nationale du Rhône, vient d'annoncer la mise en service dans les prochaines semaines d'ombrières photovoltaïques au-dessus de la véloroute ViaRhôna, sur presque 1 kilomètre.

En construction depuis janvier dernier, ce parc de panneaux photovoltaïque longitudinal est une première. Il comporte 6 sections et totalise 900 mètres de longueur. Installé sur la véloroute ViaRhôna reliant la Suisse à la Camargue, sur la commune de Caderousse, il sera mis en service à la fin de l'été. La production d'électricité est estimée à 1 300 mégawattheure (MWh) par an, soit l'équivalent de la consommation de prêt d'un milliers de personnes.

Le projet de Caderousse est pionnier en la matière

Sur des projets de cette nature où les liaisons de transport du courant produit sont grandes il fallait trouver une solution pour limiter les pertes d'énergie explique la Compagnie Nationale du Rhône. Pour relever ce défi, cette dernière s'est associée à NEXANS, Schneider Electric, la SNCF et SuperGrid Institute pour mettre au point une architecture électrique utilisant le courant continu à haute tension. Cette technologie sera utilisée pour la première fois dans de telles conditions.

Après les parking des centres commerciaux, ou encore la reconversion d'anciennes gravières, la Compagnie Nationale du Rhône ouvre avec les véloroutes un nouveau filon pour l'installation de panneaux photovoltaïques. En France, on compte actuellement pas mois de 15 000 km de véloroute. Si à cela on ajoute les abords de routes, autoroutes, voies de chemin de fer, canaux l'objectif de production d'énergie solaire à l'horizon 2030 pourrait être atteint (60 GWc) sans prendre sur les terres agricoles ou les milieux naturels. Rien que pour les routes la Compagnie Nationale du Rhône estime que 28 000 km de routes seraient compatibles. Utiliser des surfaces déjà artificialisées sans remettre en question leur fonction première est une idée qui devrait faire son chemin.

L'avignonnais Q Energy inaugure la plus grande centrale solaire flottante d'Europe



Ecrit par le 5 décembre 2025



C'est en Haute-Marne que le groupe Vauclusien détrône Piolenc pour le titre de la plus grande centrale solaire lacustre du vieux continent.

<u>Q Energy</u> met en service la plus grande centrale solaire flottante d'Europe. Elle est composée de plus de 135 000 panneaux solaires fixés sur des flotteurs de technologie française implantés à Perthes en Haute-Marne. La nouvelle centrale s'étend sur 127 hectares d'anciennes gravières. D'une puissance de 74,3 MWc, cette installation alimentera chaque année 37 000 personnes en énergie verte soit l'équivalent de 65% de la population de la Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise. Grâce à elle, l'émission de 18 000 tonnes de CO2 sera évitée chaque année.

<u>Anciennement RES</u>, le groupe Q Energy France est basé dans la zone de Courtine à Avignon. Il appartient au coréen <u>Hanwha Solutions</u> depuis octobre 2021. L'entreprise est aujourd'hui le 3^e développeur sur le marché hexagonal des énergies renouvelables derrière les géants EDF et Engie.

Un projet porté sur plus de 5 ans

Ce projet de centrale solaire flottante a été initié par Q Energy en 2019 avec l'ambition de revaloriser un espace artificialisé au profit de la transition énergétique départementale et du dynamisme économique du territoire. Il visait à recréer une activité économique vertueuse sur les bassins créés par l'inondation de carrières dont l'exploitation prenait fin en 2020. Un espace ne revêtant par nature aucun conflit d'usage. Après plus de 5 ans de développement, <u>le parc est rentré en construction au mois de septembre 2023</u> avant d'être mis en service en juin.



Avec deux premiers parcs éoliens inaugurés dans le département dès 2010, Q Energy est un acteur important de la transition énergétique de la Haute-Marne. 15 ans plus tard, ce sont 274 MW qui ont été développés sur ce territoire par la société vauclusienne pour une production d'électricité verte équivalente à la consommation annuelle de plus 257 000 personnes.

« Les relations qui ont été liées depuis plus d'une décennie avec les élus, les services de l'Etat et le tissu économique local nous permettent aujourd'hui de développer des projets avec une compréhension fine des enjeux et des spécificités de ce territoire. Sans elle un tel projet n'aurait certainement pu voir le jour », explique Corentin Sivy, directeur du développement au sein de Q Energy France depuis presque un an désormais.

Un vauclusien en chasse l'autre

Avec cette mise en service, Q Energy ravit le titre de 'la plus 'grande centrale photovoltaïque flottante d'Europe' à Piolenc. En effet, c'est le long du Rhône que Akuo, producteur indépendant français d'énergie renouvelable, a lancé 'O'Mega 1' en 2019 sur le plan d'eau Li Piboulo en lieu et place d'une ancienne carrière d'extraction de matériaux de 17 hectares. Inaugurée en grande pompe par Elisabeth Borne, alors ministre de la transition écologique avant qu'elle ne devienne 1er ministre, le site de Piolenc affichait une capacité de production 22MWc.



La centrale photovoltaïque flottante de Piolenc était jusqu'alors la plus grande d'Europe. Crédit :Akuo



Batteries Prod : un marché vers la batterie au sodium



L'entreprise Batteries Prod a été créée en 2015. Elle a connu depuis une croissance à deux chiffres tous les ans, sur un créneau haut de gamme en batteries. Désormais, la société basée à Monteux mise sur le marché de la robotique et des drones.

Mikaël Zezza et Stéphan Belin sont les deux créateurs de Batteries Prod. Mikaël s'occupe des achats et de la production, Stéphan du commercial. « Nous étions tous les deux passionnés de technologie et avons décidé de vendre notre agence de com en 2015 pour pouvoir acheter nos premières machines servant à fabriquer des batteries. Personne ne fabriquait de batterie au lithium-ion destinée aux particuliers en France, à part la société de machines agricoles Pellenc dont le siège est à Pertuis » explique Mikaël Zezza. Les deux associés y voient une opportunité et se lancent sur ce créneau. Le succès est rapidement au rendez.

L'entreprise Batteries Prod a investi en juin 2023 dans une usine flambant neuve située dans la zone des Escampades à Monteux, pour un budget de 2M€. « Ce nouvel outil nous a permis de gérer la croissance



de notre entreprise qui est très importante depuis sa création à 2023 » explique Mikaël Zezza. En 2024 et 2025, le marché s'est cependant ralenti notamment dans le domaine de la mobilité avec les vélos électriques notamment.

Une opportunité en 2024

« L'Afrique de l'Ouest connaît des coupures d'électricité régulières pouvant durer plusieurs heures. Ceci cause un réel problème économique pour les entreprises, que ce soient des industries ou des services. Plusieurs entreprises africaines nous ont contactés en direct pour nous demander de mettre au point une station de stockage d'énergie autonome. Notre équipe de recherche-développement a travaillé sur un prototype qui est aujourd'hui au point. »

Les batteries vont être reliées au réseau domestique et seront rechargées quand il y aura du courant, comme des onduleurs pour les ordinateurs. Dès qu'une panne de courant survient, cette station de stockage autonome prendra le relais. « L'avantage par rapport à un groupe électrogène est économique, vu le prix de l'essence dans cette zone de l'Afrique. Nous avons gardé notre concept de batteries haut-degamme constituées de lithium ion NCM, dont les prix baissent en raison de leur développement massif et de la baisse du prix de nombreuses matières premières comme le cobalt ».



Batteries Prod en chiffres

- 9,5 M€ de chiffre d'affaires en 2024 (idem en 2023)
- 50 salariés
- 100 000 batteries fabriquées depuis 2015
- Certification ISO 9001 en 2021
- Prix moyen d'une batterie : entre 350 et 500€



Crédit: DR/Batteries Prod

35M€ de chiffres espérés

Les premières commandes ont été expédiées début mars vers l'Afrique de l'Ouest. L'entreprise estime la potentialité de ce marché à 35M€. Dans un premier temps la société espère écouler 750 batteries mensuellement. « Cette zone du monde est en effet en forte croissance démographique, avec une classe moyenne qui émerge et un certain développement économique » constate Mikaël Zezza. L'ONU demande à ce sujet aux entreprises de développer ce concept qui, en plus des coupures d'électricité, servira également de substitution aux panneaux photovoltaïques qui vont être amenés à se développer grandement dans les années à venir dans cette zone du monde. Un an après le lancement de ce projet, l'objectif fixé été revu à la baisse pour des raisons géopolitiques avec le Mali notamment. « Je crois toujours fermement à ce projet mais les choses avancent plus lentement que prévu. Il nous faut être patient. »

« Nous travaillons actuellement sur les nouvelles technologies de batteries sodium-ion. »

Mikaël Zezza

Une opportunité pour une nouvelle batterie

« Nous travaillons actuellement sur les nouvelles technologies de batteries sodium-ion. Ces dernières ont des caractéristiques écologiques meilleures que celles au lithium. Le coût est moins cher. L'avantage de ce type de batteries et qu'elle est moins sensible aux basses et hautes températures. Elle se recharge également plus vite, générant plus de puissance », poursuit Mikaël Zezza. L'entreprise travaille dur sur ce concept qui est idéal pour le stockage d'énergie dans des applications comme le médical. Un autre atout est également le zéro risque d'explosion, contrairement aux batteries au lithium. Dans quelques années, elles seront 20% moins chers que celles au lithium.



Ecrit par le 5 décembre 2025



Crédit : Batteries Prod/DR



Ecrit par le 5 décembre 2025



Crédit : Batteries Prod/DR

Une convention avec une start-up chinoise

« Nous sommes pionniers dans ce domaine et avons un contrat avec une start-up chinoise qui est en train de la mettre au point depuis 2022. Notre métier en tant qu'assembleur sera de créer la batterie proprement dite. Les perspectives de développement sont très importantes. L'idée est que l'on devienne les assembleurs de cette entreprise chinoise pour l'Europe. »

Un métier d'assembleur

« Nous achetons la matière première chez Samsung et LG, constituée d'accumulateurs ressemblant à des grosses piles. Nous avons pris le choix du lithium ion NCM, nickel-cobalt-manganèse, qui a la meilleure densité énergétique, la meilleure longévité, entre cinq et sept ans de durée, et une bonne sécurité. Nous



Ecrit par le 5 décembre 2025

voulions utiliser cette technologie premium car une batterie plus bas de gamme qui dure deux ans aurait été en concurrence avec la Chine, avec une différence de prix en leur faveur. »

Le marché de la robotique et des drones

« Nous étions précédemment dans divers marchés dont celui de la mobilité comme le vélo électrique. Ces derniers sont saturés, avec moins de perspectives de croissance. Nous nous tournons naturellement vers des marchés plus jeunes comme celui de la robotique et les drones. »



Une usine flambant neuve à Monteux

L'investissement du terrain d'une surface de 1ha, du bâtiment de 1 500 m2, des lignes de fabrication entièrement automatisée et des machines a coûté autour de 2M€.

« Ceci a été le fruit d'une belle collaboration avec le service développement économique de la communauté d'agglo des Sorgues-du-Comtat qui nous ont bien accueillis et proposés un terrain de cette surface, sur la ZAC des Escampades à Monteux, que nous n'avions pas ailleurs. Le maire de Monteux, Christian Gros, nous a rencontré sur le site et l'affaire a été conclue rapidement » explique Mikaël Zezza.



La société a la capacité de sortir une batterie toutes les trois minutes. Elle a un gros potentiel de croissance, avec assez peu d'entreprises faisant le même métier présentes en France. L'équipement actuel ne permet pas de fabriquer de batterie pour voitures.

Crédit: DR/Batteries Prod-Linkedin

MaPrimRénov' sera en définitive maintenue



Le lobbying de la Fédération Française du Bâtiment aura été payant. Après 10 jours de négociation, la ministre du logement <u>Valérie Létard</u> a annoncé que le dispositif MaPrimRénov' sera finalement maintenu pour les rénovations par gestes (chauffage et isolation).

Par contre, les travaux d'ampleur se trouveront prochainement gelés jusqu'au 15 septembre. Cette mise



eu pause devrait permettre de résorber le surplus de dossiers en attente et d'affuter les moyens de lutter contre la fraude.

La <u>Fédération Française du Bâtiment</u> se félicite d'avoir obtenu gain de cause auprès du gouvernement. « C'est une belle et grande victoire de la FFB. L'absence de gel de l'aide aux monogestes redonne de l'espoir à des centaines de milliers d'artisans et d'entrepreneurs du bâtiment, rassure des centaines de milliers de ménages et rend à nouveau possible l'atteinte des grands objectifs de la transition écologique » précise <u>Olivier Salleron</u>, président de la FFB.

MaPrimeRenov' victime de son succès

Food'In : l'énergie au cœur des débats du Congrès régional de l'Agroalimentaire à Avignon





Ils étaient tous là pour ce congrès annuel organisé par le réseau Food'In. Les représentants de l'ARIA (industrie alimentaire), le CRITT (centre technique) et l'IFRIA (institut de formation) mutualisent leur savoir-faire, leur expertise et leurs moyens pour une alimentation saine et souveraine.

Il faut dire que l'agroalimentaire est une composante majeure avec 3,9% du PIB, un chiffre d'affaires de 8Mds€, 87 000 emplois, et l'an dernier sur 32 000 embauches, 45% l'ont été en CDI. Et la Région Sud occupe la 2ème position en France par le nombre d'établissements dédiés aux boissons (vin notamment) et à la transformation et conservation des fruits et légumes et autres plats préparés et condiments. En Vaucluse, ce secteur occupe 30% des emplois contre 21% dans l'Hexagone. Citons : Campbell (soupes au Pontet), McCormick (herbes, poivres, épices, sauces, aides à la pâtisserie à Carpentras, Monteux et Avignon), Agis (plats cuisinés en Courtine), Soleco (salades Florette à l'Isle-sur-la-Sorgue), Kerry (fruits confits à Apt), Charles Faraud (conserves fruits et légumes, salades, compotes et desserts bio Charles & Alice à Monteux), Européenne d'Embouteillage (Schweppes Orangina à Chateauneuf-de-Gadagne).

Parmi les invités de ce congrès, Guy Moureau, vice-président du <u>Grand Avignon</u> qui a insisté sur « ce bassin d'excellence qu'est le pôle agroalimentaire dans le département. Une filière qui s'adapte aux attentes des consommateurs et au changement climatique, qui a tout un réseau entre les lycées agricoles, le <u>MIN d'Avignon</u>, l'<u>INRAE</u>, l'école d'ingénieurs agronomes <u>ISEMA</u>, la pépinière <u>Créativa</u> et bientôt le parc Naturalia de 26 hectares à Entraigues dédié à la valorisation du terroir et à la transformation de produits naturels. » Il a aussi insisté sur 'Vitamina', un collectif engagé pour la formation et l'innovation des métiers de l'IAA avec d'ici 2030, 5 200 nouveaux apprenants formés dans ce secteur.

Table ronde et visite du bâtiment Food'In à Avignon

Au cours d'une table ronde, l'énergie, la réduction de la consommation d'eau et la réutilisation d'eau chaude, la limitation d'énergie pour la climatisation, le choix de machines frigorifiques, la mise en valeur du renouvelable comme le photovoltaïque, le remplacement des ampoules par des LED, la réduction de gaz à effet de serre, la stratégie bas carbone, le choix de nouveaux emballages recyclés et bio-sourcés, la mobilisation des salariés sur les enjeux climatiques, l'engagement en RSE... tous ces sujets vertueux ont été abordés.

Tous les participants ont ensuite visité le nouveau site de Food'In à Agroparc, véritable totem de l'IAA. Un bâtiment exemplaire de 1 000 m², labellisé 'Bâtiment Durable Méditerranéen' niveau or, orienté estouest, à forte inertie thermique, entouré de végétaux. Son 'Food Lab', véritable plateforme innovante de recherche et développement.

Maxime Costilhes, directeur général de l'ANIA (Association nationale des industries alimentaires) venu de Paris l'a dit en conclusion : « l'IAA ce sont 32 métiers différents et 98% des entreprises sont des TPE et PME. Vous avez montré votre savoir-faire, votre attractivité. Nous devons tout faire pour avoir une alimentation souveraine, même si nos capacités de production de fruits et légumes ont reculé face à une concurrence déloyale. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 183

Ecrit par le 5 décembre 2025

MaPrimeRenov' victime de son succès



Trop de demandes, pas assez de budget et beaucoup de fraudes. Le dispositif d'aide à la rénovation énergétique des logements aurait cette année déjà épuisé son enveloppe de 2,3 milliards d'Euros. Le ministre de l'économie, <u>Eric Lombard</u>, a annoncé le 4 juin la suspension du dispositif mais assure vouloir le rétablir avant la fin de l'année, avec sans doute quelques modifications dans son application.

A mi-année, l'enveloppe de 2,3 milliards d'Euros prévue pour aider les foyers à la rénovation énergétique de leur logement serait, d'après des informations du Parisien, totalement consommée. En 2024, cette enveloppe était de 3,3 milliards d'Euros avec la mise en œuvre de 340 800 dossiers de rénovation. Face à l'afflux de dossiers, qui se poursuit en 2025 sur un rythme soutenu, plusieurs solutions seraient envisagées.



Un durcissement des conditions d'obtention des aides serait aussi à l'étude

Outre une suspension imminente du dispositif, un durcissement des conditions d'obtention des aides serait aussi à l'étude. Dans ce scénario on pourrait abaisser le montant maximal des aides qui passeraient ainsi de 70 000 à 50 000 €. On pourrait aussi revoir le % des aides. Dans certains cas, elles peuvent atteindre 70 % du montant des travaux engagés. On pourrait également ne réserver les aides qu'aux passoires énergétiques (DPE de niveau G ou F)... Pour certains le dispositif est trop généreux et les modalités d'obtention facilitent également la fraude. Celle-ci porterait sur 16 000 dossiers pour un montant de 500 millions d'Euros. Un projet de lois devrait prochainement renforcer les moyens juridiques nécessaires à une lutte contre la fraude plus efficace.

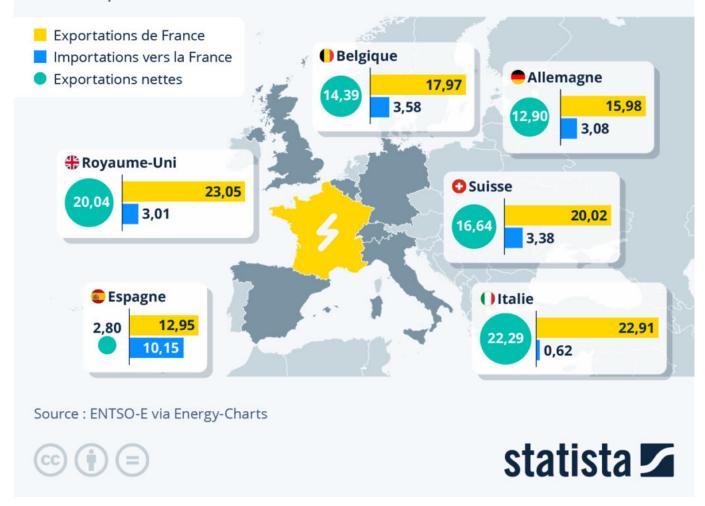
<u>MaPrimeRenov'</u> 2025 n'a plus de sous est-ce une bonne ou une mauvaise nouvelle ? Sans aucun doute plutôt une bonne. Cela veut dire que d'avantage de français vivront plus confortablement dans leur logement, que leurs pouvoirs d'achats s'en retrouveront améliorés, que les émissions de CO2 y gagneront aussi et qu'enfin le secteur du BTP y trouve une relance de son activité. Reste maintenant à voir ce que réservera le budget 2026 à ce dispositif qui connaît un succès sans précédent.

La France confirme son statut de première exportatrice d'électricité en Europe

Ecrit par le 5 décembre 2025

La France, premier exportateur d'électricité en Europe

Échanges d'électricité entre la France et ses partenaires européens en 2024, en térawattheures

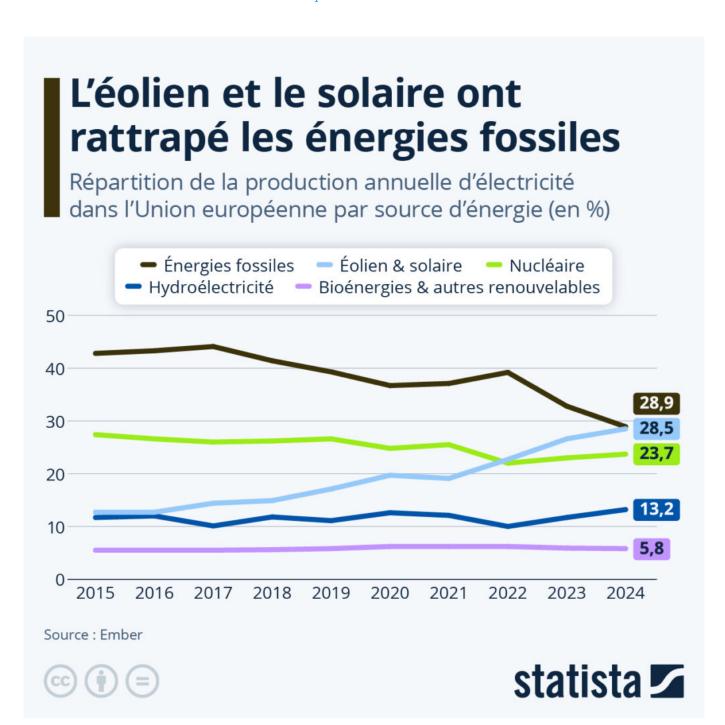


En 2024, la France a confirmé son statut de première exportatrice d'électricité en Europe, avec un solde net d'exportation de 89 térawattheures (TWh), battant son record précédent de 77 TWh établi en 2002. La France avait repris la place de première exportatrice d'électricité sur le continent en 2023, devant la Suède et la Norvège, grâce à la remontée en puissance du <u>parc nucléaire français</u>, touché en 2022 par une baisse de production historique due à des arrêts de maintenance prolongés et des réductions liées à



la sécherresse.

Comme le montre notre infographie, basée sur des données du Réseau européen des gestionnaires de réseau de transport d'électricité (ENTSO-e) compilées par Energy-Charts, un excédent d'exportation a été enregistré sur toutes les frontières françaises, notamment vers l'Italie (solde net de +22,29 TWh), le Royaume-Uni (+20,04 TWh), la Suisse (+16,64 TWh) , la Belgique (+14,39 TWh), l'Allemagne (+12,90 TWh) et l'Espagne (+2,80 TWh). Majoritairement bas-carbone et plutôt compétitive en Europe en matière de coûts, la production d'électricité française est fréquemment sollicitée pour alimenter la consommation européenne.



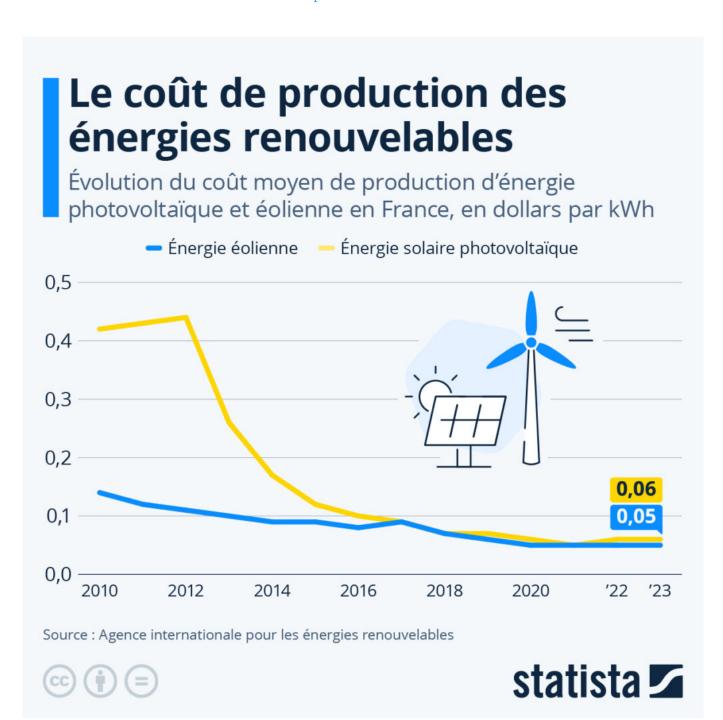
L'éolien et le solaire ont rattrapé les énergies fossiles dans l'UE

L'année 2024 a marqué un tournant dans la production d'électricité en Europe. Selon le suivi du think thank spécialisé sur les questions énergétiques <u>Ember</u>, au premier semestre, pour la première fois sur six mois, les énergies éolienne et solaire ont produit plus d'électricité dans l'Union européenne (UE) que l'ensemble des énergies fossiles (charbon, gaz et pétrole). Sur l'ensemble de l'année cependant, ces deux



sources renouvelables et les combustibles fossiles ont contribué à part à peu près égale à la production électrique européenne, soit près de 29 % du mix électrique de l'UE comme l'indique notre graphique. Il s'agit d'un record pour l'éolien et le solaire, tandis que la production d'électricité à partir d'énergies fossiles dans l'UE a atteint son plus bas niveau historique.

Les analystes d'Ember indiquent que c'est la forte croissance de l'énergie solaire qui a le plus contribué au déclin des combustibles fossiles dans l'UE en 2024, la production d'électricité photovoltaïque dépassant celle issue du charbon pour la première fois. La production électrique à partir de gaz naturel a baissé pour la cinquième année consécutive et a été inférieure à la production éolienne pour la deuxième année consécutive. Grâce à la croissance de l'énergie solaire et à la relance de la production hydroélectrique, les énergies renouvelables ont représenté près de la moitié (47 %) de la production d'électricité de l'UE l'an dernier, et les sources d'énergie bas-carbone – en incluant le nucléaire (24 %) – ont atteint 71 %, deux niveaux record.



Le coût de production des énergies renouvelables a fortement diminué

D'après Ember, un think tank dont la mission est d'accélérer la transition vers l'énergie propre, 30 % de l'électricité produite dans l'Union européenne au premier semestre 2024 provenait de l'éolien et du solaire, dépassant pour la première fois les combustibles fossiles (27 %). La production d'électricité à partir d'énergie fossile a diminué de 17 % (soit -71 TWh) au premier semestre 2024 par rapport à la



même période l'année précédente. Après une forte chute de la demande d'électricité en 2022 et 2023, celle-ci a repris cette année, et la mise en service de nouvelles <u>capacités éoliennes</u> et solaires ont permis à l'Union européenne d'y répondre.

Comme le montre notre infographie, basée sur des <u>données</u> de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables compilées par Our World In Data, le coût moyen de production d'énergie solaire photovoltaïque a diminué de façon significative depuis 2010. Cette année-là, produire un kilowattheure d'électricité à partir de l'énergie solaire coûtait 42 centimes de dollar en moyenne sur l'ensemble de la durée de vie de la centrale électrique (donnée corrigée de l'inflation). En 2023, ce coût n'était plus que de 6 centimes de dollar, soit un montant similaire à celui nécessaire à la production d'un kilowattheure d'électricité avec l'énergie éolienne : 5 centimes de dollar. Le coût nécessaire à la production électrique d'origine éolienne a également diminué, bien que dans une moindre mesure, puisqu'il était de 14 centimes de dollar en moyenne en 2010.

De Tristan Gaudiaut et Valentine Fourreau pour Statista